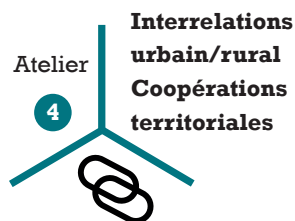
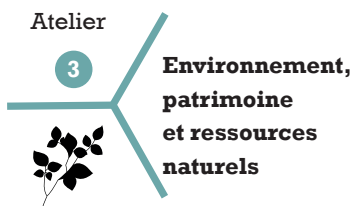


APPEL À PARTICIPATION

du 09 au 26 SEPTEMBRE 2019

Vous êtes citoyen.ne, habitant.e, acteur.rice des territoires
Angers Loire Métropole, Loire Layon Aubance ou Anjou Loir & Sarthe.
Vous souhaitez partager vos idées pour mieux vivre sur ces territoires ?

Le Conseil de développement Loire Angers vous invite
à participer à l'un de ses 4 ateliers de travail 2019-2020.



Informations et candidatures sur le site conseil-dev-loire.angers.fr



CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
loire angers

Atelier

1

Angers Loire Métropole, Territoire intelligent



Le sujet

Angers Loire Métropole a décidé de s'engager dans un Projet de Territoire Intelligent. Intégrant les nouveaux enjeux et opportunités apportés par la transition numérique, la ville intelligente vise un développement durable des territoires dans de nombreux domaines : mobilité, inclusion sociale, santé, gestion de l'eau, déchets, énergie...

Pourquoi associer le Conseil de développement ?

Parce qu'un territoire « intelligent » se bâtit pour et avec ses habitants et les acteurs économiques, sociaux, associatifs. Ils seront les bénéficiaires des données qu'ils génèrent : les objets connectés et services associés qui seront déployés sur le territoire doivent permettre d'améliorer la qualité de vie et des services.

1^{er} Rendez-vous : 23 septembre 2019 ▶ 18h ▶ Angers

Atelier

2

Accessibilité des services au public



Le sujet

Comment maintenir les services existants et développer des équipements et services aux publics n'existant jusqu'alors que dans les grandes villes voisines ? La Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe cherche à définir une organisation territoriale qui propose aux habitants des services publics et privés, diversifiés et de qualité, en proximité de leurs lieux de vie.

Pourquoi associer le Conseil de développement ?

Pour mieux comprendre et identifier les attentes des habitants, en particulier en ce qui concerne le niveau de services dont ils ont besoin et leurs conditions d'accès.

1^{er} Rendez-vous : 08 octobre 2019 ▶ 18h ▶ Seiches/Loir

Atelier

3

Environnement, patrimoine et espaces naturels



Le sujet

Les espaces et ressources naturels des territoires sont fortement impactés par les activités humaines : modification des habitats naturels, disparition d'espèces, appauvrissement des sols, pollution des eaux. Des plans et programmes d'action sont mis en œuvre partiellement, afin de préserver la vitalité des autres espèces du vivant (flore, faune, fonge). Or, les mesures de restauration et de protection suscitent des tensions qui risquent encore d'aller croissant, en raison notamment des effets du réchauffement climatique.

Pourquoi travailler sur ce sujet ?

Le Conseil de développement souhaite faire émerger des propositions susceptibles d'aider à construire des projets conciliant le développement du territoire et la préservation de l'environnement.

1^{er} Rendez-vous : 17 septembre 2019 ▶ 18h ▶ Angers

Atelier

4

Interrelations urbain/rural et coopérations territoriales



Le sujet

Les interrelations entre l'urbain et le rural et les coopérations entre les acteurs publics et privés sont diverses et nombreuses. Les acteurs économiques, sociaux, associatifs, les citoyens présents dans les Conseils de développement du département peuvent en témoigner.

Pourquoi travailler sur ce sujet?

Les 5 Conseils de développement actifs du Maine-et-Loire (Segréen, Baugeois, Choletais, Saumurois et Loire Angers) souhaitent mener une réflexion commune sur les coopérations à développer entre leurs différents territoires, urbains et ruraux.

1^{er} Rendez-vous : 07 novembre 2019 ▶ 19h ▶ Angers

* LES TERRITOIRES CONCERNÉS

- Angers | Trélazé | Bouchemaine | Saint-Lambert-la-Potherie | Écouflant | Feneu | Loire Authion ...
- Saint-Georges-sur-Loire | Chalennes | Beaulieu-sur-Layon | Brissac Loire Aubance | Terranjou ...
- Tiercé | Durtal | Jarzé Villages | Seiches-sur-le-Loir | Corzé | Morannes sur Sarthe-Daumeray ...



JE SOUHAITE PARTICIPER À UN ATELIER

- ATELIER 1 : Angers Loire Métropole, Territoire intelligent
- ATELIER 2 : Accessibilité des services au public
- ATELIER 3 : Environnement, patrimoine et ressources naturelles
- ATELIER 4 : Interrelations urbain/rural et coopérations territoriales

NOM : PRÉNOM :

Mon âge : Je suis : une femme un homme

ADRESSE :
.....

MAIL :

SITUATION : étudiant.e en activité demandeur.euse d'emploi
 en retraite sans activité

COMMENT ENVOYER SA CANDIDATURE ?

via le FORMULAIRE NUMÉRIQUE disponible sur <http://conseil-dev-loire.angers.fr>

ou

via le FORMULAIRE PAPIER

à envoyer ou déposer : 83, rue du Mail – BP 80011 – 49020 ANGERS CEDEX 02